



Notre établissement scolaire est labellisé
Lycée des métiers du numérique et de la transition énergétique
depuis 2019

Le label « lycée des métiers » est attribué aux établissements dont le pilotage, les actions et les projets répondent aux exigences d'un cahier des charges précis.

Il constitue un **indicateur d'excellence** pour la voie professionnelle par la mise en place d'une organisation et d'une **démarche collective d'amélioration continue**.

Il vise à reconnaître et valoriser une **dynamique d'équipe** déployée par l'établissement.

QUOI	Label qualité de la voie professionnelle, une certification de l'Education nationale délivrée pour une durée de 5 ans.
QUI	Les sections professionnelles reconnues par leur démarche d'amélioration continue, leur dynamisme et leur richesse partenariale.
COMMENT	Une commission examine le dossier de candidature et les preuves. Un audit est réalisé au sein de l'établissement. Le label est attribué par décision du Recteur.
POURQUOI	Il certifie que le lycée est engagé dans la qualité grâce à une démarche d'amélioration continue, comme outil de pilotage. Le label lui donne une identité lisible, visible et renforce son attractivité.



Les 8 critères du cahier des charges

1. Une offre de formations professionnelles construite autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation
2. L'accueil de publics de statuts différents
3. Des réponses pédagogiques et des parcours de formation adaptés
4. Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité ainsi que les établissements partenaires agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion
5. L'organisation d'actions culturelles
6. La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale
7. La mise en place et le suivi d'actions pour prévenir le décrochage scolaire et pour accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale
8. Une politique active de communication